

Décision

Générale

colonial

Décision n° 98-174-1911 mutation.

n° 98-174-1911

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

19 avril 1914

Numéro JO

n° 174 du 01/05/1911

Date du numéro

1 mai 1911

TEXTE INTÉGRAL

le caporal Bahrdt Paul-Edmond-Frédéric, n° matricule 1. C. 582, de la section des Infirmiers militaires des Troupes Coloniales en service (activité hors cadre) à l'hôpital de Djibouti, est autorisé à prolonger d'une année son séjour dans la Colonie (3e année supplémentaire).